

Chiffres

POUR L'ALSACE

N° 20 SEPTEMBRE 2011



Population active et emploi dans le Pays Bruche Mossig Piémont

En 30 ans, la hausse de la population, des actifs et des emplois du Pays Bruche Mossig Piémont a été la plus forte de tous les Pays alsaciens. De nombreux actifs diplômés et qualifiés sont venus s'y installer, sans pour autant y travailler. À l'intérieur du territoire, les fonctions résidentielles se mêlent aux fonctions économiques. L'industrie, moteur de son économie, y est diversifiée mais les activités du tertiaire se développent de manière significative. Néanmoins, le nombre d'emplois reste moins important que celui des résidents

occupant un emploi. Les échanges se multiplient et le profil de la population active diffère sensiblement de celui des emplois localisés dans le Pays.

Situé à l'ouest du Bas-Rhin, le Pays Bruche Mossig Piémont est un territoire d'une superficie de plus de 830 km² qui compte 117 000 habitants en 2007. Il s'étend de la Lorraine jusqu'aux portes de l'agglomération strasbourgeoise en offrant une grande diversité de paysages : reliefs boisés du Massif Vosgien, Piémont viticole et plaines agricoles au débouché des vallées de la Bruche et de la Mossig.

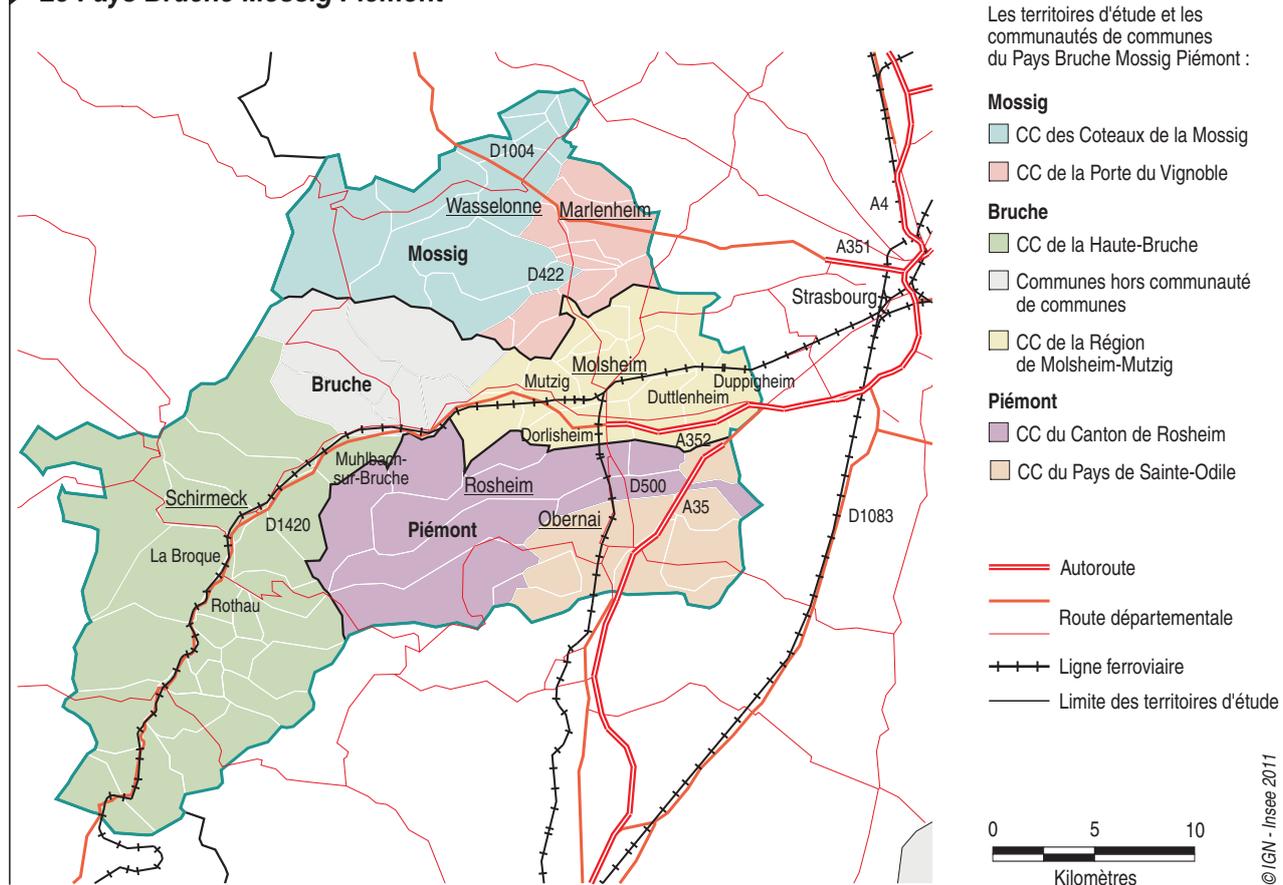
Le Pays est composé de 82 communes réparties en six communautés de communes et cinq communes isolées. Molsheim, chef-lieu d'arrondissement de 9 300 habitants et Obernai (10 900 habitants) en sont les deux villes centres. Distantes d'une dizaine de kilomètres, elles

- Le Pays Bruche Mossig Piémont compte 117 000 habitants dont 58 200 actifs en 2007.
- Dans le Pays Bruche Mossig Piémont, l'industrie totalise 34 % de l'emploi local contre 26 % dans les Pays de référence.
- 12 % des actifs résidant dans le Pays Bruche Mossig Piémont sont des cadres.

constituent le bi-pôle administratif et économique du territoire, qui à lui seul concentre 40 % des emplois. Six bourgs-centres de plus de 3 000 habitants chacun complètent l'armature urbaine : Wasselonne et Marlenheim dans la vallée de la Mossig, Rosheim dans le Piémont, Mutzig et Schirmeck-La Broque dans la vallée de la Bruche.

Le Pays Bruche Mossig Piémont est de tous les Pays alsaciens celui qui a connu la plus forte croissance à la fois démographique et économique au cours des trois dernières décennies. La proximité de l'agglomération strasbourgeoise et des grands axes de communication a permis

Le Pays Bruche Mossig Piémont



au territoire de bénéficier de l'implantation et du développement de grands établissements industriels. L'essor de l'emploi participe de la dynamique démographique et conjugue ses effets à ceux de la périurbanisation strasbourgeoise à l'œuvre depuis la fin des années 1970. Par la qualité du cadre de vie et par son accessibilité, le Pays est très attractif pour les ménages de la communauté urbaine, notamment pour les cadres, nombreux à venir s'y installer sans pour autant y travailler (plus de la moitié des actifs arrivés entre 2002 et 2007 travaillent hors du Pays). Une large frange de la partie orientale du Pays se trouve aujourd'hui englobée dans la couronne périurbaine de l'agglomération strasbourgeoise, avec un continuum de zones urbaines et de zones économiques. Confrontée aux difficultés de son industrie textile et plus difficilement

accessible, la Haute-Bruche est longtemps restée en marge de cette dynamique. Depuis 1990, elle gagne de nouveau des habitants après plusieurs décennies de baisse. Le rythme d'évolution s'y est même légèrement accru entre 1999 et 2007 alors qu'il a fléchi dans la partie orientale du Pays avec l'allongement du rayon de périurbanisation et le déplacement de la poussée démographique vers les zones à moindre pression foncière.

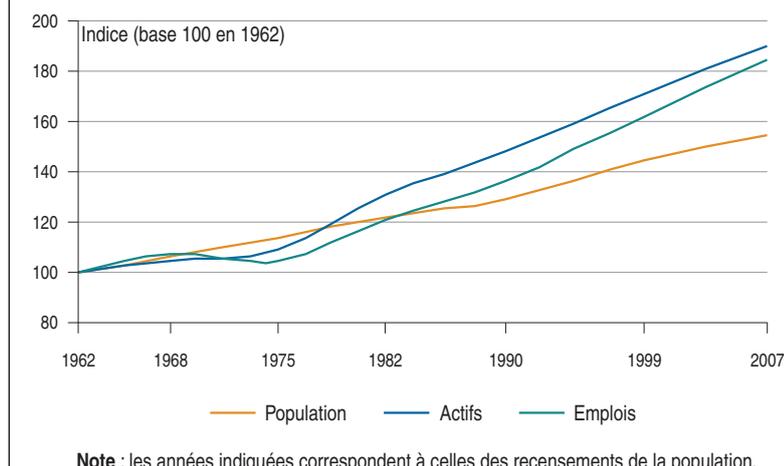
Des taux d'activité élevés et en forte progression chez les femmes

En 2007, 54 300 habitants du Pays Bruche Mossig Piémont occupent un emploi alors que 3 900 sont au chômage. Le taux d'activité des 15-64 ans s'élève à 76 % et se situe au-dessus du niveau observé

dans le département et dans les cinq Pays de référence (Saverne, Plaine et Plateau, Alsace Centrale, Rhin-Vignoble-Grand-Ballon, Thur-Doller, Sundgau).

Sur la période récente (1999-2007), le nombre d'actifs s'est accru de 5 600 personnes (+11 %). Cette forte augmentation résulte principalement de l'arrivée de nouveaux résidents (1 000 actifs supplémentaires) et surtout de la montée de l'activité féminine. De plus en plus nombreuses sur le marché du travail, les femmes représentent 47 % des actifs résidant dans le Pays en 2007. En huit ans, leur nombre a progressé de 4 000 et le taux d'activité des 15-64 ans est passé de 66 % à 72 %, un taux qui reste nettement supérieur à la moyenne des Pays de référence. Dans le même temps, le taux d'activité des hommes a stagné (79 % en 2007). Il a même nettement

Évolution de la population, des actifs et de l'emploi dans le Pays Bruche Mossig Piémont



Sources : Insee, RP 1962 à RP 2007 exploitations principales

diminué pour la tranche des 55-59 ans, particulièrement dans la Haute-Bruche. Les difficultés du secteur de l'industrie au début des années 2000 avec la fermeture des usines Steinheil à Rothau, Nutribio à La Broque et Caspar à Wisches et le recours aux dispositifs de préretraite concourent aux cessations d'activité précoces.

Le Pays Bruche Mossig Piémont se distingue également par un plus faible taux d'activité des jeunes (15-24 ans) que dans les Pays de comparaison (51 % contre 53 %) notamment chez les hommes résidant dans les zones

de la Mossig et du Piémont. Des études plus longues retardant l'entrée dans la vie active peuvent expliquer cet écart.

Une forte proportion de cadres parmi les résidents

Dans le Pays Bruche Mossig Piémont comme dans tous les autres territoires, la population active augmente mais continue de vieillir. Le processus se poursuit à un rythme soutenu car les classes d'âge nombreuses du baby-boom approchent le cap des soixante ans. Ainsi, sur la période 1999-2007, le

nombre d'actifs de 45 ans ou plus a progressé d'un tiers faisant passer leur part de 29 % à 36 %, alors que les effectifs des 25-34 ans ont chuté de 15 % du fait d'un creux générationnel.

Si globalement la population active résidant dans le Pays est proche de celle des territoires de référence en termes de structures par âge et par sexe, elle s'en différencie sensiblement par son profil socioprofessionnel. Ainsi, le Pays Bruche Mossig Piémont se caractérise par un niveau de formation des actifs plus élevé. Il compte une plus faible part d'actifs qui n'ont aucun diplôme ou disposent au plus du BEPC (niveau infra V). Celle-ci atteint 19 % et se situe trois points sous la moyenne des Pays de comparaison. La proportion des diplômés de l'enseignement supérieur (Bac+2 et plus) est en revanche plus élevée (27 % contre 24 %). Comme dans l'ensemble de la région, les diplômés de l'enseignement professionnel sont les plus nombreux : 36 % des actifs sont titulaires d'un CAP/BEP.

Ce taux élevé est, dans une certaine mesure, lié à la forte industrialisation de la région. Il va

Pays de référence

L'étude met en perspective le Pays Bruche Mossig Piémont avec cinq autres Pays de la région qui lui sont comparables en termes de taille et de configuration géographique : Saverne Plaine et Plateau, Alsace Centrale, Rhin-Vignoble-Grand Ballon, Thur-Doller, Sundgau. Ces Pays ont été choisis car ils sont de taille comparable, situés à proximité d'un grand pôle urbain et car ils n'ont pas de ville centre dont la population est supérieure à 30 000 habitants.

Population active et emplois dans le Pays Bruche Mossig Piémont en 2007

Territoires d'étude et communautés de communes (CC)	Actifs	dont actifs ayant un emploi	dont chômeurs	Emplois	Nombre d'emplois pour 100 résidents actifs
CC de la Haute-Bruche	9 260	8 430	830	6 180	67
Communes hors communauté de communes	3 400	3 240	160	1 240	36
CC de la Région de Molsheim-Mutzig	16 870	15 660	1 210	19 880	118
Bruche	29 530	27 330	2 200	27 300	92
CC des Coteaux de la Mossig	6 630	6 240	390	3 340	50
CC de la Porte du Vignoble	4 710	4 470	240	2 630	56
Mossig	11 340	10 710	630	5 970	53
CC du Canton de Rosheim	8 650	8 210	440	4 030	47
CC du Pays de Sainte-Odile	8 690	8 040	650	9 740	112
Piémont	17 340	16 250	1 090	13 770	79
Pays Bruche Mossig Piémont	58 210	54 290	3 920	47 040	81
Pays de référence*	209 600	191 400	18 200	137 500	66
Bas-Rhin	535 400	482 900	52 500	460 200	86

* voir encadré définition

Source : Insee, RP 2007 exploitation principale au lieu de résidence et au lieu de travail

Répartition de la population active par niveau de diplôme en 2007 (en %)

Territoires d'étude et communautés de communes	Au plus BEPC (niveau inférieur à V)	CAP/BEP (niveau V)	Bac (niveau IV)	Bac+2 (niveau III)	Supérieur à Bac+2 (niveaux II-I)	Ensemble
CC de la Haute-Bruche	26	41	16	11	6	100
Communes hors communauté de communes	20	39	17	14	10	100
CC de la Région de Molsheim-Mutzig	20	35	19	16	10	100
Bruche	22	37	18	14	9	100
CC des Coteaux de la Mossig	20	38	18	15	9	100
CC de la Porte du Vignoble	15	34	19	18	14	100
Mossig	19	36	18	16	11	100
CC du Canton de Rosheim	14	33	19	19	15	100
CC du Pays de Sainte-Odile	19	34	18	16	13	100
Piémont	16	34	19	17	14	100
Pays Bruche Mossig Piémont	19	36	18	16	11	100
Pays de référence*	22	37	17	15	9	100
Bas-Rhin	21	31	17	15	16	100

* voir encadré définition

Source : Insee, RP2007 exploitation principale au lieu de résidence

de pair avec le nombre important d'ouvriers présents sur le territoire. Ces derniers représentent 30 % des actifs résidents du Pays. La part des cadres s'élève à 12 % et dépasse de deux points celle des Pays de référence. Elle reste néanmoins nettement inférieure au taux départemental car les emplois métropolitains supérieurs se concentrent dans la capitale alsacienne.

Des profils distincts se démarquent selon le lieu de résidence. Les communautés de communes

à fonction résidentielle du Canton de Rosheim et de la Porte du Vignoble hébergent les plus fortes proportions de cadres (17 %) et de diplômés de l'enseignement supérieur (32 % de Bac+2 et plus) du Pays. Elles concentrent également une population active plus âgée qu'en moyenne avec une part plus élevée d'actifs de 45 ans ou plus conjuguée à une plus faible présence des 15-24 ans.

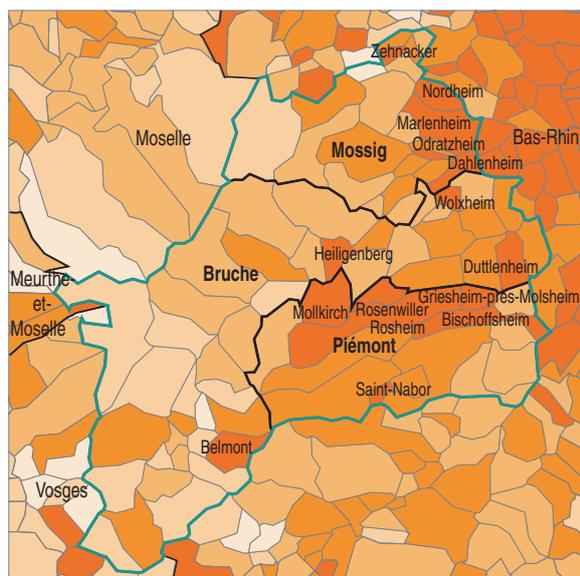
À l'opposé, la Haute-Bruche compte une forte part d'ouvriers (40 %). Les titulaires d'un diplôme

d'enseignement supérieur y sont proportionnellement moins nombreux qu'en moyenne dans le Pays (17 % contre 27 %).

Le plus faible taux de chômage de tous les Pays alsaciens

En 2007, 3 900 personnes soit 6,7 % des actifs résidant dans le Pays recherchent un emploi. C'est le taux de chômage (au sens du recensement) le plus faible de l'ensemble des

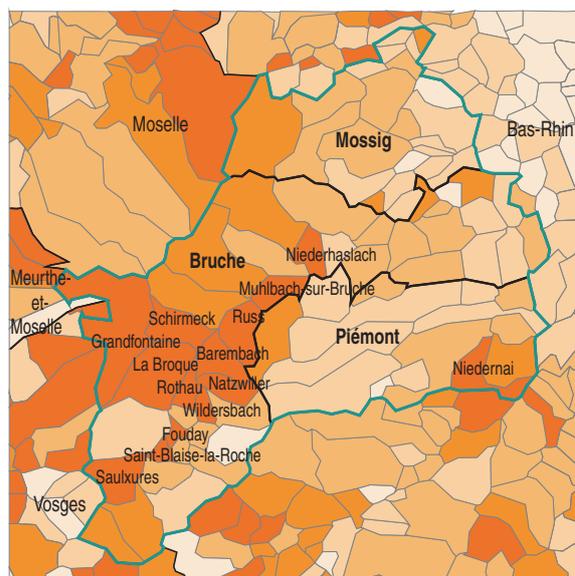
► Part des cadres parmi les actifs



En %

- 45 ou plus
- de 35 à moins de 45
- de 26 à moins de 35
- de 16 à moins de 26
- moins de 16

► Part des ouvriers parmi les actifs



En %

- 40 ou plus
- de 35 à moins de 40
- de 28 à moins de 35
- de 19 à moins de 28
- moins de 19

— Limite du Pays Bruche Mossig Piémont
— Limite des territoires d'étude

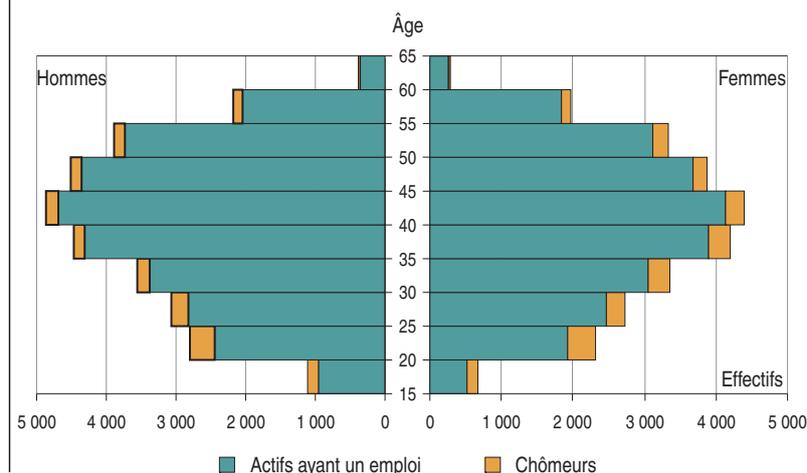
© IGN - Insee 2011
Source : Insee, RP2007 exploitation complémentaire au lieu de résidence

Pays alsaciens. Il a peu augmenté entre 1999 et 2007 (+0,2 point), alors que sur la même période il est passé de 7,0 % à 8,7 % dans les Pays de référence où le marché du travail s'est plus fortement dégradé. Cette situation plus favorable du Pays Bruche Mossig Piémont tient à la fois à la proximité de Strasbourg et son important bassin d'emploi, et à un contexte économique local prospère, qui se traduit par une offre d'emplois plus élevée, avec un ratio de 81 emplois pour 100 actifs contre 66 dans les Pays de référence.

Bien que moins nombreuses dans la population active, les femmes représentent 56 % des demandeurs d'emploi. Comme dans l'ensemble du département, le taux de chômage féminin (8,1 %) est plus élevé que celui des hommes (5,5 %). Cependant, l'écart s'amenuise avec le niveau de formation. C'est pour les jeunes et les personnes peu ou pas diplômées que l'insertion sur le marché du travail est la plus difficile, mais avec un taux de chômage au sens du recensement (respectivement 14,7 % et 11,8 %) qui reste cependant plus faible que dans les Pays de comparaison. Les employés et les ouvriers sont les catégories professionnelles les plus exposées au chômage, bien plus que les cadres et professions intermédiaires. Les seniors sont également relativement peu nombreux parmi les demandeurs d'emploi en raison notamment des dispositifs de retrait anticipé d'activité. En 2007, le taux de chômage des 50-59 ans atteint 5,9 % des actifs de cette tranche d'âge.

Le taux de chômage s'élève à 8,9 % dans la Haute-Bruche, une zone plus fragile économiquement et plus éloignée du pôle strasbourgeois. Le chômage y touche, plus fortement qu'ailleurs, toutes les catégories de population, et plus particulièrement les femmes et les jeunes.

Actifs résidant dans le Pays Bruche Mossig Piémont en 2007



Source : Insee, RP2007 exploitation principale au lieu de résidence

Le chômage est également plus important autour des principaux pôles d'emploi : 7,5 % dans la communauté de communes du Pays de Sainte-Odile, 7,2 % dans la communauté de commune de la Région de Molsheim-Mutzig.

En revanche, il est nettement plus faible dans les communautés de communes de la Porte du Vignoble et du Canton de Rosheim (5,0 %). Ces deux zones résidentielles hébergent une part importante d'actifs qualifiés et diplômés dont la majorité travaille hors du Pays.

Des créations d'emplois nombreuses mais très localisées

En 2007, le Pays Bruche Mossig Piémont offre 47 000 emplois sur son territoire. Son dynamisme économique a permis la création de plus de 5 000 emplois entre 1999 et 2007, soit une progression de 14 % sur la période.

Il s'agit de la plus forte croissance de l'ensemble des Pays alsaciens mais ce chiffre cache de profondes disparités territoriales. La Région de Molsheim-Mutzig et le Pays de Sainte-Odile où se situent les principaux pôles d'activité ont canalisé l'essentiel des créations d'emplois et rassemblent désormais près

des deux tiers des emplois du Pays.

La Haute-Bruche qui regroupe 13 % des emplois est restée en retrait de cette dynamique. En pleine reconversion après la dévitalisation de son économie traditionnelle, et moins bien desservie par les infrastructures de transport, La Haute-Bruche souffre également d'un relatif isolement au sein du Pays.

Le Pays Bruche Mossig Piémont se singularise par une forte orientation industrielle. Proportionnellement, il est le Pays le plus industrialisé en Alsace. La part de ce secteur dans l'emploi salarié et non salarié y est beaucoup plus importante que dans les Pays de comparaison : 34 % contre 26 %. L'industrie rassemble 16 000 emplois en 2007.

Le Pays fait également partie des rares territoires alsaciens à afficher une hausse de l'emploi dans ce secteur depuis 1990, notamment par un accroissement des capacités de production de grandes unités.

La diversification de l'industrie est une caractéristique forte de l'économie locale. La fabrication d'équipements électriques (Hager Électro) concentre 31 % des effectifs de l'industrie mais la brasserie (Kronembourg), la charcuterie industrielle (Stoeffler, Iller), la fabrication de matériels de transport

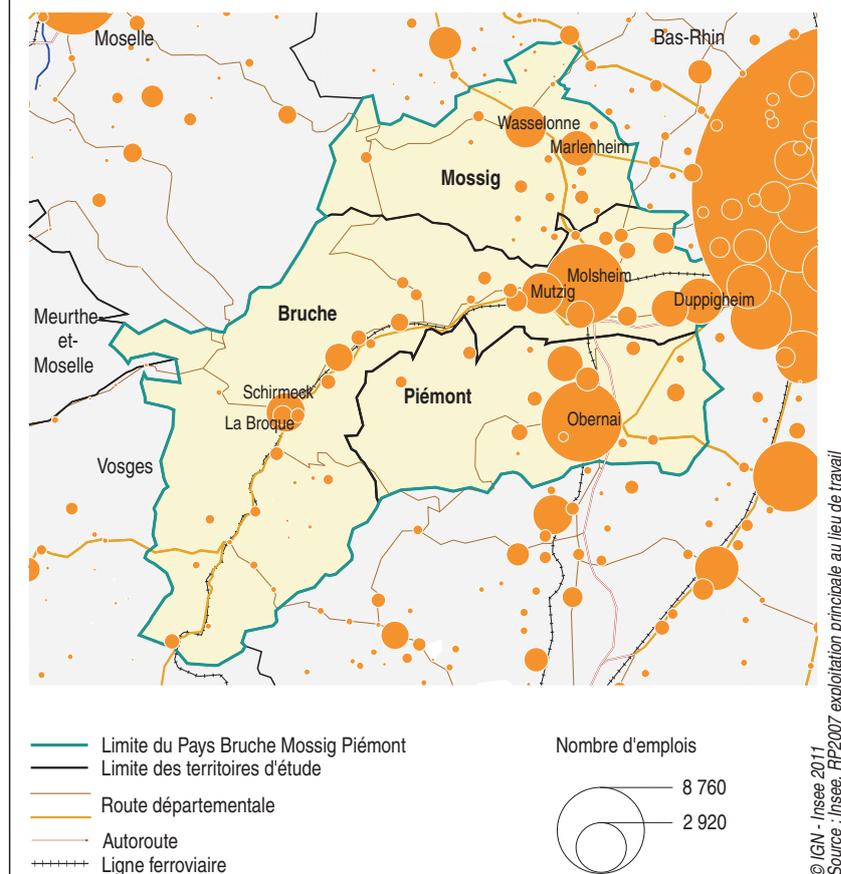
(Lohr, Mercedes-Benz, Messier-Bugatti) et l'industrie du bois (Siat Braun) font également partie des activités les mieux représentées. Cette richesse de son portefeuille d'activité a longtemps constitué un atout pour le territoire, notamment en période de crise car elle a longtemps permis d'amortir les pertes d'emplois. Cependant, avec la crise économique de 2009, tous les territoires spécifiquement industriels ont perdu des emplois en Alsace, y compris le Pays Bruche Mossig Piémont. Si la diversification ne protège plus autant le Pays, elle a néanmoins permis de limiter ces pertes comparées à d'autres territoires alsaciens. Malgré tout, les nombreuses créations d'emplois enregistrés entre 2005 et 2008 dans les quinze premiers établissements industriels du Pays ont été effacées en 2009.

Une autre spécificité de cette forte industrialisation est la présence de grandes unités de production. En conséquence, l'emploi est très concentré : parmi les dix plus grands établissements employeurs, neuf appartiennent au secteur industriel, un seul au commerce (Triumph International). Ces neuf établissements regroupent 15 % des emplois du Pays, soit un des taux de concentration les plus élevés dans la région.

Hager Électro, leader européen dans l'installation électrique modulaire, est le premier établissement employeur du Pays avec plus de 1 800 salariés en 2007, devant Lohr Industrie et Millipore (un millier d'emplois chacun).

Le tertiaire constitue, comme partout ailleurs, le premier secteur employeur du Pays. Son essor rapide, sur une période récente, a été alimenté par la dynamique industrielle et démographique. Ce secteur compte 26 800 emplois en 2007. En huit ans, son poids dans l'économie locale est passé de 54 % à 57 %. Il reste

Localisation des emplois en 2007



cependant inférieur à la moyenne des Pays de référence (62 %).

Cette tertiarisation de l'économie locale s'est nettement accentuée depuis 1990 sous l'impulsion des services marchands. De nombreux emplois ont ainsi été créés dans les services aux particuliers, les services aux entreprises notamment avec le développement du travail intérimaire.

En 2007, la part des services marchands (34 %) est comparable à celle des Pays de référence.

En revanche, la part des emplois dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale y est plus faible : 23 % de l'emploi total contre 27 % pour les Pays de comparaison. Toutefois, rapporté à la population, le volume d'emplois dans ce secteur est supérieur dans le Pays Bruche Mossig Piémont (92 emplois pour 1 000 habitants contre 88).

Des emplois locaux à dominante ouvrière, masculine et jeune

L'importance du secteur industriel est la source de la surreprésentation des emplois de fabrication dans le Pays Bruche Mossig Piémont. En 2007, ils regroupent près d'un quart de l'emploi total.

Ils ont progressé entre 1999 et 2007 alors qu'ils ont diminué dans l'ensemble de la région. Toutefois, c'est dans les métiers tournés vers la satisfaction des besoins de la population (services de proximité, santé-social, distribution) que l'emploi augmente le plus fortement.

Les caractéristiques des emplois offerts reflètent également cette forte orientation industrielle avec une part prépondérante de postes d'ouvriers (36 %).

La part des cadres se situe dans la

Analyse fonctionnelle des emplois

L'analyse fonctionnelle des emplois est une approche centrée sur les métiers exercés par les personnes en emploi. Elle décrit le système productif à partir de la définition de 15 fonctions, par regroupement de professions et catégories socioprofessionnelles. Ces fonctions sont transversales à la fois aux secteurs d'activité, aux niveaux de qualification et aux statuts (salarié, non salarié). Cinq d'entre elles sont plus particulièrement présentes dans les métropoles et les grandes agglomérations, aussi sont-elles qualifiées de métropolitaines. Il s'agit de : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion, culture-loisirs.

moyenne des Pays de comparaison (11 %) avec des taux plus importants dans l'industrie que dans les services marchands.

Par ailleurs, les emplois locaux sont occupés par une population plus masculine et plus jeune que celle des actifs qui résident sur le territoire.

Les hommes occupent 56 % des emplois du Pays, soit trois points au-dessus de la moyenne des Pays de comparaison. Cette prédominance masculine s'observe particulièrement dans la construction et l'industrie mais elle est aussi le fait de certains secteurs du tertiaire (transports, information-communication, services aux entreprises). À l'inverse, les femmes sont plus présentes dans les services personnels, l'administration-santé-action sociale ainsi que l'hébergement et la restauration.

La pyramide des âges des actifs en emploi est légèrement plus jeune dans le Pays : pour 100 salariés de 50 ans ou plus, les établissements du Pays emploient 65 jeunes de moins de 30 ans, contre 55 dans les territoires de référence.

La part des emplois à temps partiel atteint 15 %. Elle se situe également sous la moyenne des Pays de référence (18 %). Cette différence est en partie liée à un taux de féminisation moindre et à la prépondérance des emplois industriels.

Interpénétration des bassins d'emplois du Pays et de Strasbourg

En 2007, dans le Pays Bruche Mosig Piémont, le nombre d'emplois est moins important que le nombre de résidents occupant un emploi. Le territoire compte 87 emplois pour 100 résidents occupés.

Ce rapport, bien que déficitaire, est cependant le plus élevé des Pays alsaciens de comparaison.

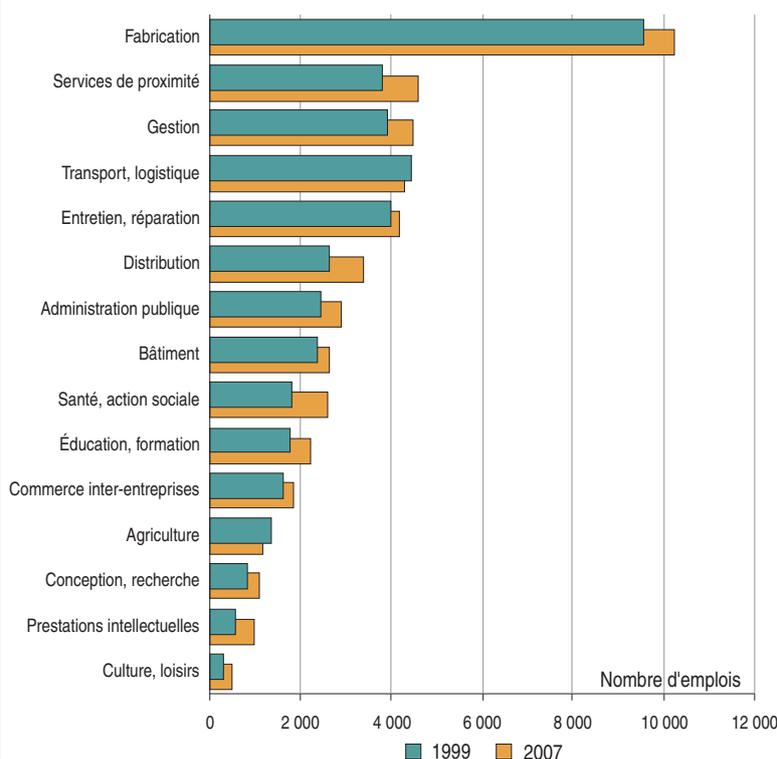
Le déficit tend même à se réduire depuis 1990 car le nombre d'emplois a augmenté plus fortement que le nombre d'actifs ayant un emploi.

Le ratio s'est amélioré sur la période dans le Pays (de 83 pour 100 à 87 pour 100) alors qu'il a chuté dans les autres Pays. Cependant, cette amélioration de l'emploi ne s'est pas traduite par une diminution des flux de navettes domicile-travail vers l'extérieur. Au contraire, celles-ci se sont intensifiées.

Ainsi, parmi les 54 300 actifs en emploi qui résident dans le Pays Bruche Mossig Piémont, 32 500 (soit 60 %) y travaillent également. Entre 1999 et 2007, leur nombre a augmenté de 2 300 alors que celui des résidents qui travaillent hors du Pays a progressé de 3 300. Les "sortants" rassemblent désormais 21 800 personnes, soit 40 % des actifs en emploi habitant dans le Pays.

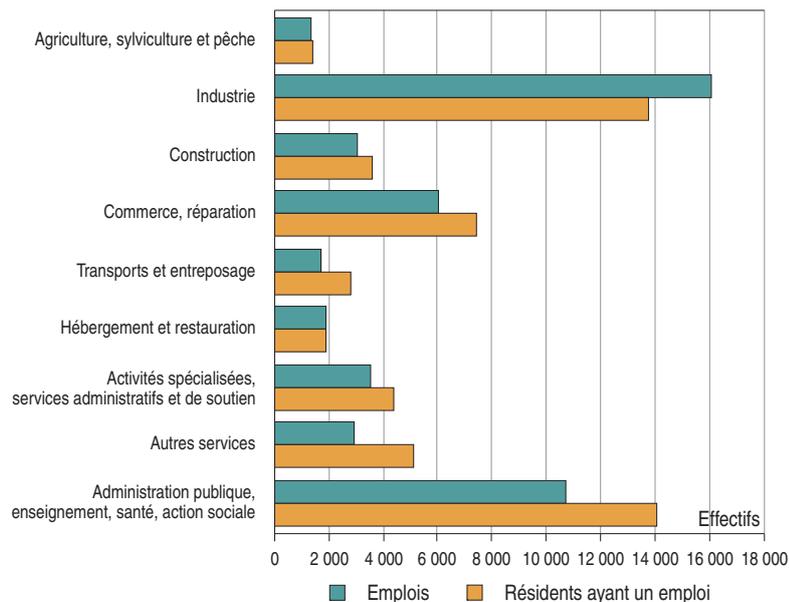
Dans le même temps, 14 600 actifs viennent travailler dans le Pays Bruche Mossig Piémont pour répondre aux besoins de l'économie locale. Ils occupent 31 % des emplois du territoire. Ces flux "entrants" sont également en forte augmentation comparés à 1999 (+3 900).

► Répartition et évolution des emplois par fonction entre 1999 et 2007



Sources : Insee, RP1999 et RP2007 exploitations complémentaires au lieu de travail

► Emplois et résidents ayant un emploi par secteur d'activité dans le Pays Bruche Mossig Piémont en 2007



Lecture : en 2007, l'industrie offre 16 100 emplois dans le Pays Bruche Mossig Piémont alors que le nombre d'actifs résidant dans le Pays et travaillant dans ce secteur s'élève à 13 800.

Source : Insee, RP 2007 exploitation complémentaire au lieu de résidence et au lieu de travail

Ces évolutions témoignent de l'interpénétration croissante des bassins d'emploi liée à une dissociation du lieu de travail et du lieu de résidence. Ce phénomène se trouve renforcé par la périurbanisation strasbourgeoise qui amène de nouvelles populations attirées par la qualité du cadre de vie, mais qui ne travaillent pas dans le territoire.

Des territoires au profil marqué au sein du Pays

À l'intérieur du Pays, l'importance de ces migrations résidentielles a, en outre, considérablement renforcé la différenciation entre les communes à vocation "résidentielle" et celles qui concentrent l'activité et l'emploi.

En effet, les pôles économiques offrent davantage d'emplois qu'ils ne comptent d'actifs résidents. Le taux de couverture de l'emploi atteint 127 dans la communauté de communes de Molsheim-Mutzig et 121 dans celle du Pays de Sainte-Odile.

Les autres composantes du territoire sont en déficit d'emplois par

rapport à la population résidente, particulièrement les Communautés de communes de la Mossig (56 emplois pour 100 actifs occupés) et le Canton de Rosheim (49 pour 100) qui comptent dans leur population une part importante de cadres et de professions intermédiaires qui travaillent dans la métropole strasbourgeoise.

La distorsion entre emploi local et actifs résidents est également élevée pour les communes du fond de la vallée (73 pour 100 pour la Haute-Bruche et 38 pour 100 pour les communes isolées). Elle s'accroît depuis 20 ans, conséquence d'une faible dynamique dans la création d'emplois et de l'avancée de la périurbanisation strasbourgeoise qui a amené de nouveaux actifs.

Des ouvriers très mobiles malgré le volume d'emplois locaux offert

Ce taux de couverture varie également d'une catégorie socio-professionnelle à une autre. En effet, l'apport de nouvelles populations a clairement recomposé le tissu social en accentuant le

déséquilibre entre la qualification des emplois offerts et celle des actifs résidents.

C'est pour les ouvriers que le taux de couverture de l'emploi est le plus favorable, avec un ratio de 106 emplois pour 100 ouvriers résidents. Le Pays compte ainsi davantage d'emplois que de résidents travaillant dans cette catégorie socioprofessionnelle.

Seuls 72 % des ouvriers résidant dans le Pays y travaillent également. Ils exercent principalement dans l'industrie car de nombreux établissements à caractère productif sont implantés sur le territoire (17 établissements de plus de 200 salariés). Cependant, les secteurs de la construction et des services aux entreprises, notamment l'intérim, rassemblent une part non négligeable de ces actifs (respectivement 11 % et 10 % des ouvriers "stables").

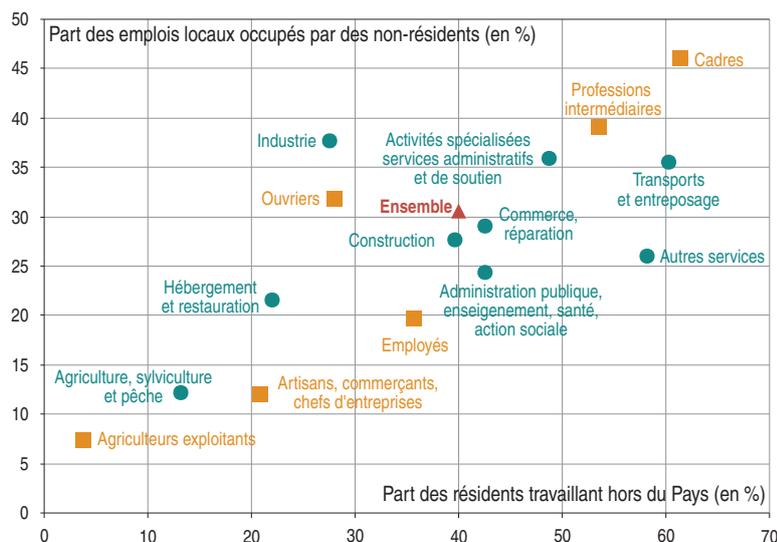
Dans le même temps, 4 500 résidents occupant des postes d'ouvriers quittent quotidiennement le territoire pour aller travailler dans les bassins d'emplois environnants, principalement celui de la communauté urbaine de Strasbourg (CUS). Leur profil diffère légèrement de celui des ouvriers "stables" en termes de formation et de secteur d'activité.

Les "sortants" ont un niveau de diplôme un peu plus élevé : 20 % sont titulaires d'un Bac ou plus contre 15 % parmi les ouvriers "stables" et seuls 24 % sont peu ou pas diplômés (contre 34 %).

L'industrie n'occupe que 30 % des ouvriers qui quittent le territoire. Les secteurs de la construction (16 %) et du commerce (14 %) mobilisent également une part significative d'entre eux.

Localement, près d'un emploi d'ouvrier sur trois est occupé par un actif qui réside hors du Pays. Ils satisfont en majorité les besoins de l'industrie locale où travaille plus de la moitié des actifs "entrants" de cette catégorie. La part des "entrants" faiblement

► Taux d'entrants et de sortants selon la catégorie socioprofessionnelle et le secteur d'activité en 2007



Lecture : 61 % des cadres résidant dans le Pays travaillent hors du territoire et 46 % des emplois de cadres du Pays sont occupés par des actifs résidant à l'extérieur du Pays. 40 % des actifs résidant dans le Pays et occupant un emploi dans la construction travaillent hors du territoire alors que 28 % des emplois locaux dans la construction sont occupés par des actifs résidant à l'extérieur du Pays.

Source : Insee, RP2007 exploitation complémentaire au lieu de résidence et au lieu de travail

diplômés est plus élevée que parmi les "sortants" mais la part des titulaires du baccalauréat ou plus est identique.

"Chassé-croisé" des cadres et professions intermédiaires

Les cadres et les professions intermédiaires sont les actifs les plus mobiles. Pour ces deux catégories socioprofessionnelles, les flux de déplacements sont particulièrement intenses en entrée et en sortie de territoire. Ils sont plus nombreux à exercer leur profession hors du Pays qu'à l'intérieur. Ceci s'explique essentiellement par des choix résidentiels privilégiant le cadre de vie à la proximité immédiate du lieu de travail.

Le Pays Bruche Mossig Piémont est devenu une terre d'accueil pour de nombreux actifs de catégories socioprofessionnelles supérieures. Sur la période 2002-2007, les cadres et les professions intermédiaires représentent près de la moitié des nouveaux actifs qui sont venus s'installer dans le Pays.

Au total, 56 % des résidents occupant un emploi dans ces deux catégories professionnelles travaillent hors du Pays. La Communauté urbaine de Strasbourg capte la majeure partie des 11 500 actifs "sortants", plus particulièrement des zones résidentielles de la Mossig et du Canton de Rosheim. Les nombreux emplois offerts dans l'administration, le commerce et les activités de soutien aux entreprises (conseil juridique, comptabilité, ingénierie...) attirent une part significative de ces actifs, le plus souvent qualifiés : 60 % d'entre eux sont titulaires d'un diplôme d'études supérieures.

Paradoxalement, les entreprises locales emploient également de nombreux cadres et professions intermédiaires résidant à l'extérieur. Ces deux catégories totalisent 6 400 personnes, soit 44 % de l'ensemble des actifs "entrants" dans le Pays. Contrairement aux actifs "sortants" et "stables", une grande part d'entre eux occupe un emploi dans l'industrie (43 %). L'administration publique, l'enseignement et les établissements de

santé et d'action sociale locaux rassemblent 26 % des "entrants". À l'instar des actifs "sortants", cette population est également plus diplômée et globalement plus jeune que les actifs résidant et travaillant dans le Pays.

Les dynamiques territoriales actuelles confortent la double fonction à la fois économique et résidentielle du Pays Bruche Mossig Piémont. Elles se traduisent par une intensification des migrations alternantes domicile-travail. Des flux qui pourraient encore grossir dans un proche avenir avec la réalisation du tram-train et du TSPO (Transport en Site Propre de l'Ouest strasbourgeois) reliant le Pays à la capitale régionale.

Le développement de la fonction résidentielle, outre ses conséquences en termes de déplacements et d'habitat, risque d'accentuer la différenciation sociodémographique entre les territoires qui composent le Pays en limitant l'installation des populations les moins aisées sur sa partie orientale.

Avec ce renforcement prévisible de la périurbanisation, l'enjeu principal du Pays Bruche Mossig Piémont sera d'assurer l'équilibre entre les fonctions économique et résidentielle, et de maintenir la cohésion territoriale.

■
Stéphane ZINS
Mayette GREMILLET
Insee

Un diagnostic qui renouvelle le questionnement

Depuis 2005, les collectivités territoriales ont la possibilité d'intervenir dans les politiques de l'emploi et de fédérer les dynamiques à l'échelle locale, en installant une "Maison de l'emploi et de la formation" labellisée par l'État. Le Pays Bruche Mossig Piémont s'est rapidement porté candidat et a développé une activité de Maison de l'emploi, de la formation et de l'entreprise (Mefe). La Mefe gère ainsi depuis 2006 une plateforme de location de salles de formation à côté de la gare de Molsheim, monte des projets spécifiques (Forum des Métiers de l'Industrie, Moissons de l'Emploi) et favorise la mise en réseau des partenaires emploi-formation (Pôle Emploi, Mission Locale, Conseil Général, Région, associations, organismes de formation ...).

Parmi ses missions, la Mefe a un rôle d'observatoire du territoire : le diagnostic emploi-formation, régulièrement actualisé, sert de base de travail pour prioriser les actions inscrites dans le plan de travail annuel. Le plan d'actions découle ainsi directement des besoins relevés sur le terrain. Un premier outil d'observation a été créé en compilant les données des partenaires et en réalisant des "zooms" thématiques (tissu économique, handicap, savoirs de base ...) : les Cahiers de l'Observatoire, publiés entre 2007 et 2010. Au lancement de la nouvelle convention 2010-2014, la Mefe a souhaité dépasser le rôle informatif des Cahiers et concentrer ses efforts sur l'analyse.

Pour la première fois, une étude détaille plus précisément les composantes et les dynamiques internes de la population active. L'Insee a apporté son expertise pour éclairer le territoire sous ce nouvel angle. En effet, la question des flux est essentielle sur notre territoire : la proximité de la zone d'emploi de Strasbourg multiplie les flux d'entrées et de sorties du Pays Bruche Mossig Piémont.

Cette étude permet de caractériser trois profils d'actifs : ceux qui résident et travaillent dans le Pays, ceux qui travaillent à l'extérieur et ceux qui viennent d'autres territoires pour y travailler. La première catégorie des actifs résidant et travaillant sur le Pays représente 60 % de la population active, ce qui constitue un élément d'équilibre important pour notre territoire. De plus, l'attractivité du Pays se renforce, au regard de l'augmentation depuis 1999 de la part des actifs d'autres territoires salariés dans les entreprises du Pays.

Ce diagnostic renouvelle donc les questionnements sur l'action emploi-formation de la Mefe : comment prendre en compte ces différentes composantes de la population active dans le travail emploi-formation ? Doit-on prioriser l'intervention de la Mefe sur une population d'actifs spécifique ? Faut-il diversifier les approches pour s'adapter au plus près aux enjeux de ces différentes populations ?

Adeline PETOT

Directrice de la Maison de l'emploi, de la formation et de l'entreprise
du Pays Bruche Mossig Piémont

Pour comprendre ces résultats

Les données sur l'emploi présentées dans ce document sont issues de l'exploitation statistique des enquêtes de recensement réalisées entre 2005 et 2009. **Elles correspondent à la situation moyenne millésimée 2007.**

Depuis 2004, les enquêtes annuelles de recensement permettent de mieux prendre en compte les actifs ayant un emploi, même occasionnel ou de courte durée, et qui sont par ailleurs étudiants, retraités, chômeurs ou personnes au foyer. Une part de l'évolution de l'emploi, depuis 1999, peut être liée à ce changement, notamment pour les personnes âgées de moins de 25 ans ou de 55 ans ou plus.

La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs.

Les actifs ayant un emploi, ou actifs occupés, sont les personnes qui déclarent exercer une profession, que celle-ci soit salariée ou non, à temps plein ou à temps partiel. Sont également considérés comme ayant un emploi, les apprentis et stagiaires rémunérés, les personnes aidant un membre de leur famille dans son travail (même sans rémunération), les chômeurs exerçant une activité réduite, les étudiants et retraités occupant un emploi (alors que ces derniers étaient classés parmi les inactifs en 1999).

Les chômeurs, au sens du recensement, sont les personnes de 15 ans ou plus, qui déclarent ne pas avoir d'emploi et en rechercher un, qu'elles soient ou non inscrites à Pôle Emploi.

La définition du chômage au sens du recensement diffère de celles du Bureau international du travail (BIT) et de Pôle emploi. Le chômage au sens du recensement est plus élevé que le chômage au sens du BIT, car les personnes inactives ont parfois tendance à se déclarer au chômage alors qu'elles ne répondent pas à tous les critères du BIT.

Le taux d'activité, pour un groupe donné d'individus, est le rapport entre le nombre d'actifs dans ce groupe et la population totale correspondante.

L'indicateur de chômage, pour un groupe donné d'individus, est le rapport entre le nombre de chômeurs (au sens du recensement) dans ce groupe et la population active totale correspondante.

Insee-Alsace : Cité Administrative Gaujot - 14 rue du Maréchal Juin - 67084 Strasbourg Cedex

Tél : (33) 03 88 52 40 40 - Fax : (33) 03 88 52 40 48 - Internet : www.insee.fr/alsace

Directeur de la publication : Guy Bourgey **Rédactrice en chef** : Simone Schnerf **Secrétaire de rédaction** : Chantal Rousselle

Mise en page : Thana Kim, Christian Milanini, Patricia Sourine **Cartographie** : Stéphane Zins

Maquette : Carré Blanc - Strasbourg

© INSEE 2011 ○ ISSN : 2104-4945 ○ Dépôt légal : septembre 2011